

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 08/03/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°212 : RENC RENC CBDM/UJC (J) DU 25/02/2023

- BARKAT Oussama lic N° 23230605 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUANDEL Louain Hacene lic N° 23211105 (UJC) Avertissement pour jeu dangereux.
- YOUSFI Moncef lic N° 23101204 (UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 113 : RENC CBDM/ UJC (C) DU 25/02/2023

- LEMLOUM Fares lic N° 232204006 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULMELTOU Ismail lic N° 23200806 (UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 214 : RENC CBDM/UJC (M) DU 25/02/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CBDM sur le terrain.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CBDM pour octroyer le gain du match au club UJC qui marque (03) trois points et (03) Trois buts
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CBDM payable avant le 25/03/2023

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 215 : RENC CREC/ESHB (s) DU 28/02/2023

- LAOUAR M/Abdellah lic N° 2516(ESHB) 4 M/F pour blasphème exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- DIB Haroune lic N° 1995 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ALYA Ramy lic N° 0075 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 216 : RENC CMB/UCBI (S) DU 03/03/2023

- DEGDEG Lamine lic N° 0207 (CMB) 1M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligé au club.
- BOULAHLIB Hamza lic N° 0209 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHOMRANI Med Lic N° 0191 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZIANI B/Eddine lic N° 0387 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SOUAAIDI Yahya lic N° 2416 (UCBI) 4 M/F dont deux (2) avec sursis pour cumul de cartons plus propos injurieux envers arbitre après son expulsion et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N°217 : RENC CRAC/CREG (S) DU 03/03/2023

- CHAKER Chiheb eddine lic N° 0176(CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ATRAOUI Abdelhakim lic N° 0330(CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 218 : RENC USGA/URBH (S) DU 03/03/2023

- BOUZIDI Younes lic N° 0025 (USGA) 1 M/F pour cumul de cartons.
- ROUABAH Chihab eddine lic N° 0024 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHAOUAL Fateh Lic N° 2511 (URBH) 1 M/F Pour cumul deux cartons exclu.
- CHEROUANA Mouad lic N° 0386 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 219 : RENC ADM/USK (S) DU 03/03/2023

- TALHI Abdelkader lic N° 0009 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HARECH El Hacene Lic N°0427(USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUKETOUTA Hamza lic N° 0073 (USK) avertissement pour jeu dangereux.
- BOULAICHE Mohcene lic N° 2580 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- BELKEREK Ayoub lic N° 0390 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 220 : RENC IRBAS/ESB (S) DU 04/03/2023

- BENARAB Rabie lic N° 0042 (ESB) Avertissement pour jeux dangereux.
- CHAOUAOU Yasser lic N° 0120 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMAAOUIA Med Moncef lic N° 0144(ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOUSSI Abdelhafid lic N° 0043 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- RAHAL A/Rouf lic N° 0291 (IRBAS) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- MANCER Rafik lic N° 0089 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- FANIT Younes lic N° 0111 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 221 : RENC ESHB/MCHB (S) DU 04/03/2023

- ROUIBAH Nadir lic N° 0433 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHAROUANA Faycal lic N° 2440(MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBESLA Hichem lic N° 0183 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 222 : RENC MBC/ASPTTC (S) DU 02/03/2023

- BENMAAMAR El-hocine lic N° 0524 (MBC) 1 M/F pour cumul de deux cartons exclu.
- BOUMLIT Brahim lic N° 0103 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LATRECHE Abdelmoumen lic N°0318 (ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 223 : RENC JSNV/UJC (S) DU 03/03/2023

- BOULAHIA Aziz lic N° 0532 (JSNV) Avertissement pour jeu dangereux.
- TEMSI Fares lic N° 2355 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 224 : RENC CBDM/CAK (S) DU 04/03/2023

- SOUICI Takieddine lic N° 0288 (CBDM) 4 M/F dont deux avec sursis pour insulte envers arbitre exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- MESFAR Med islam lic N° 0289 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.
- SAOULI Haider lic N° 0546 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAHLI Ayoub lic N° 2082 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJENDLI Islam alaeddine lic N° 1004 (CAK) Avertissement Pour comportement anti-sportif.

AFF N° 225 : RENC UJC/JSNV(J) DU 03/03/2023

- BENHAMLAT Rabah entraîneur UJC CNI N° 111107215
- 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.

AFF N°226 : RENC UJC/JSNV(M) DU 03/03/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent que l'équipe JSNV se présente sur le terrain avec un effectif de (08) huit joueurs.
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV pour octroyer le gain du match au club UJC qui marque (03) trois points et (03)trois buts.
- Défalcation d'un (01) point au club JSNV (M)
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club JSNV (RECIDIVE)payable avant le 03/04/2023

Dossier transmis à la Cos en ce qui la concerne.

AFF N° 227 : RENC CSAM/ESAA (C et M) DU 04/03/2023

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent les absences des catégories jeunes ESAA (C et M)
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la COS décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESAA pour octroyer le gain du match au club CSAM qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories c et m
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club ESAA pour chaque catégories (C et M) payable avant le 04/04/2023 (1ERE INFRTACTION)

Dossier transmis à la cos en ce qui la concerne.

AFF N° 228 : RENC CAK/CBDM (M) DU 03/03/2023

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l' arbitre qui signale l'absence de l'équipe CBDM sur le terrain
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la COS décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CBDM pour octroyer le gain du match au club CAK qui marque trois points et trois buts
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CBDM payable avant le 03/04/2023

Dossier transmis a la cos en ce qui la concerne.

AFF N° 229 : RENC ADC/CREC (S) DU 06/03/2023

- MEGUELLATI Khaled lic N° 0077 (ADC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- MAKHLOUFI Hatem lic N° 0081 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUZAHZAH Hamza lic N° 0048 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

Le PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL